Grenoble, le 19 OCT. 2018

JACQUES WIART
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
DÉPLACEMENTS ET LOGISTIQUE URBAINE

Monsieur Gilles NAMUR
Président
CLUQ
6 rue du 4 septembre
38000 Grenoble

Réf : Elu/JW/*Cab//OB/RR/ST/2018-059*
GED : 2018/009151

gilles_namur@yahoo.fr
contact@cluq-grenoble.org

Madame, Monsieur,

Monsieur Éric PIOLLE, Maire de Grenoble, m'a transmis votre courrier du 5 octobre 2018 concernant la concertation autour des axes « Chronovélo ».

Ce réseau cyclable est développé par Grenoble-Alpes Métropole avec l'appui de l'ensemble des communes et en premier lieu avec celui de la Ville de Grenoble. A l'horizon 2020-2021, auront été déployés plus de 40 km de ces pistes cyclables proposant ainsi aux cyclistes un réseau structurant et confortable, sécurisé et sécurisant.

Les quatre axes Chronovélo traversent et maillent le territoire de Grenoble, ville centre et cœur de la Métropole. La Ville de Grenoble est donc particulièrement concernée par ce projet métropolitain. Elle est étroitement associée à ses études de conception et soutient pleinement Grenoble-Alpes Métropole dans la mise en œuvre de ce projet porteur de sens tant sur le plan environnemental et de la qualité de l'air que sur celui d'un meilleur partage de l'espace public. La Ville souhaite que sa réalisation soit bien effective à l'horizon prévu.

Les études concernant ce projet dont le principe a été acté le 19 décembre 2014 par le Conseil métropolitain, ont été lancées en 2015.
La pertinence du tracé du réseau a été étudiée de manière très approfondie. Un comité partenarial réunissant les Unions de Quartier, des citoyens tirés au sort, des spécialistes, des professionnels, des représentants des différents groupes politiques a défini les grands principes du réseau souhaité en 2016. Celui-ci a ensuite fait l'objet d'études de faisabilité et d'opportunité. Le schéma directeur du réseau a ensuite fait l'objet de comités de déplacements dans les quatre territoires.

Le sujet de la Chronovélo Chavant – Lyautey – Agutte - Sembat – Lafontaine a par ailleurs été abordé spécifiquement et présenté dans les réunions de concertation dans le cadre du projet Cœurs de Ville-Cœurs de Métropole- Grenoble en 2017.

L'ensemble de ce travail partenarial sur les Chronovélos a fait l'objet depuis de plusieurs délibérations du Conseil Métropolitain notamment les 30 juin 2017 et 6 juillet 2018. Une partie importante des tracés a donc été validée, votée, les financements fléchés. Certains travaux ont déjà été réalisés, des tronçons livrés, d'autres sont prêts à être déployés dans les prochains mois.

.../...

En juin et juillet 2018 des réunions publiques ont par ailleurs eu lieu sur un certain nombre de tronçons du réseau déployés prochainement: secteur Rey-Estacade le 7 juin, rue Général Mangin le 15 juin, rue Gueymard et les abords de la gare le 3 juillet, cours Berriat (Est) et Lafontaine le 4 Juillet. Elles ont été précédées de réunion de dialogue en cercle plus restreint pour prendre en compte les remarques des associations, des professionnels, des commerçants et des Unions de Quartier concernées.

Ces réunions ont permis de présenter le travail réalisé aux riverains et acteurs du quartier et de recueillir leurs remarques. Certaines adaptations ont été opérées à la suite de ces échanges.

A la suite de ces études et réunions de dialogue, les travaux permettant les livraisons de ces différents tronçons vont donc s'accélérer en cette fin d'année 2018 et tout au long de l'année 2019.

Il n'est donc, aujourd'hui, pas envisageable de questionner à nouveau le schéma directeur du réseau acté par la Métropole. Il n'est pas non plus envisageable de revenir sur l'intégration précise dans leur environnement des tronçons précités qui ont déjà fait l'objet de réunions de dialogue et qui vont rentrer en phase opérationnelle ces prochains mois.

Toutefois, un certain nombre d'options demeurent à étudier sur certains axes qui seront livrés après 2020 et notamment l'axe Grenoble (Parc Paul Mistral) – Eybens et l'axe Grenoble (Estacade) – Fontaine. Ces deux axes font et feront l'objet d'études approfondies. Notamment, s'agissant du tronçon Grenoble (Estacade) - Fontaine deux tracés sont encore possibles sur Grenoble, deux tracés distincts également sur Fontaine et trois tracés concernant le franchissement de l'A 480.

Les résultats des études sur ces deux axes majeurs du réseau seront connus au printemps 2019. Je vous propose donc de nous réunir dans le cadre de réunions de concertation dès les résultats des études connus par les services métropolitains.

Toutefois, dans cette attente, et afin de répondre plus amplement à l'ensemble des questionnements que vous formulez dans votre courrier, nous vous proposons de monter une réunion spécifique pour refaire un point d'information globale sur le réseau Chronovélo.

Seront présents lors de ce temps d'échange à mes côtés Monsieur Yann MONGABURU, Vice-Président en charge des mobilités à la Métropole, Madame Lucille LHEUREUX, adjointe aux Espaces Publics de la Ville et les services des deux collectivités.

Cette réunion se tiendra le 7 Novembre à 18h à l'Hôtel de Ville de Grenoble en salle 2.

Nous vous remercions de nous confirmer votre présence par courriel auprès de Madame Camille PARA (camille.para@grenoble.fr) du service Coordination Générale de la Ville de Grenoble.

Nous vous enverrons en amont de cette réunion et par email l'ensemble des comptes rendus dont nous disposons concernant les réunions publiques et comités précités.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Jacques WIART